

Avis de constitution

SOCIETE « GROUP ESSENTIELS AGRO-PASTORALES & TECH » en abrégé « GEAP&TECH »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 9 E TRANCHE EN
FACE DE L'IMMEUBLE CGK, Lot 511, Ilot 23

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02 Oct 2023, et enregistrés au CEPICI le 03 Oct 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GROUP ESSENTIELS AGRO-PASTORALES & TECH » en abrégé « GEAP&TECH »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :
ACHAT-VENTE DE PRODUITS AGROPASTORAUX ET FRUIT DE MER,
ÉLEVAGE ET VENTE DE PRODUIT D'ÉLEVAGE,
IMPORT-EXPORT DE PRODUIT ALIMENTAIRE ET TECHNOLOGIQUES,
PRODUCTION ET ACHAT-VENTE DE PRODUITS ALIMENTAIRES ET/OU DESTINES A L'ÉLEVAGE,
INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE ET INDUSTRIE ET TEXTILE; PRESTATION DIVERSES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 9,000,000 F CFA divisé en (900.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 900 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 9 E TRANCHE EN FACE DE L'IMMEUBLE CGK, Lot 511, Ilot 23

Dirigeant(s) M NIAMKE THANAU IGNACE (GÉRANT), M OUATTARA MARIAME (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-06073 du 18/10/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°74580/GTCA/RC/2023 du 18/10/2023

